

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 50 (1988)

Heft: 12

Rubrik: SVLT ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ASETA s'achemine vers un nouveau Centre

Zw. Le point fort de la 62ème assemblée des délégués de l'association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture qui a tenu des assises à Liestal et Bâle était sans doute le projet de construction pour le nouveau siège central de l'association à Riniken AG. Dans son allocution, le président central Hans Uhlmann évoqua les questions en suspens autour des arrêtés sur le sucre et l'économie laitière et prononça une mise en garde contre des différenciations de prix qui risqueraient de mettre en difficulté des exploitations familiales à titre principal jouissant aujourd'hui encore de bonnes structures. R. Wytttenbach, Rotkreuz ZG et Theo Pfister, Flawil SG furent élus au Comité directeur. Le titre de membre d'honneur fut décerné à quatre membres de longue date. Quelques images suivront dans votre prochain numéro.

Le comité central siégea à Liestal, la capitale du canton «indépendant» (citation du syndic) qu'est Bâle Campagne. En tant que représentant du canton hôte, le Conseiller d'Etat, Eduard Belser, adressa ses vœux aux personnes réunies et commémora l'importance toujours primordiale de l'agriculture pour le peuplement des régions rurales qui dépasse de loin la quote-part de la population agricole (Bâle-Campagne encore 4%). L'assemblée des délégués se déroula à Bâle.

L'ordre du jour comprenant le rapport d'activité, les comptes et le budget, ainsi que le programme d'activité ne prêtèrent pas matière à discussion et fut rapidement expédié sous l'égide «sportive» du président central. Les finances de l'ASETA sont saines, mais on prévoit d'augmenter la cotisation des membres pour 1990 en relation avec le projet de construction en vue.

Projet de construction

Le président central illustra le manque de place toujours plus grave au secrétariat central qui ne se trouve pas dans le centre de cours actuel, mais en location dans un petit appartement du voisinage et mentionna également pour les cours de soudure les mesures de protection réglementaire faisant défaut dans le domaine échappement adéquat des gaz nocifs ainsi que les installations sanitaires surannées. Le centre de cours actuel est un bâtiment de construction légère qui date d'il y a 25 ans. Selon le projet actuel, il ne faudrait démolir que la partie avant de ce bâtiment, alors que la partie arrière pourrait continuer à servir et ne subirait de modification éventuelle qu'ultérieurement.

Pour élaborer cette étude de projet, on s'est basé sur des estimations affirmant que le programme de cours traditionnel ne subirait plus d'extension essentielle. La saison de cours pro-

chaine offre néanmoins pour la première fois une introduction dans les systèmes d'informatique agricole (traitement de texte, administration des sociétés et programmes pour entrepreneurs agricoles). Le secrétariat central et la rédaction de «Technique Agricole» disposeraient à ce moment du triple de la place actuelle.

A l'aide de croquis différents, le directeur de l'ASETA, W. Bühler, offrit un aperçu du futur «Centre ASETA» à trois étages. On compte avec des frais de construction autour de 1,8 millions de francs. Le financement peut être assuré avec un tiers de moyens propres (en tenant toutefois compte d'une augmentation de la cotisation dès 1990) et avec deux tiers de prêts accrédités à bonne condition. Au cours de la séance du comité central ainsi qu'à l'assemblée des délégués, on précisa que l'association ne pouvait à long terme se développer qu'avec une infrastructure améliorée. C'est la raison pour laquelle la phase de projet sera accélérée, afin qu'une assemblée des délégués extraordinaire au printemps ou l'assemblée ordinaire de l'automne puissent décider du crédit de construction.

Hommages et élections

R. Wytttenbach, qui exploite à Rotkreuz ZG un domaine de 30 ha et Th. Pfister, professeur en machinisme à l'ECA de Flawil SG (les deux se chargent de la

présidence de leur section) ont été élus au comité directeur en remplacement pour le zurichois J. Oehninger et le st-gallois G. Ammann. La section zurichoise a donc perdu son mandat alors que non seulement la section Zoug, mais la Suisse centrale toute entière obtient un meilleur lien avec la direction de l'association.

Les nominations au sein de la commission 1 traitant les problèmes techniques d'ordre général comprennent le fribourgeois R. Berset de l'ECA de Grangeneuve FR et B. Neukomm, agriculteur à Guntratingen SH. A. Nietlisbach, agriculteur de Beinwil AG et F. Schori, agriculteur

de Kirchlindach BE ont été nouvellement élus dans la commission technique 5 (énergies alternatives).

Le titre de membre d'honneur a été décerné à G. Ammann, Gosau SG et J. Oehninger, Adlikon ZH, deux membres ayant œuvré au comité directeur de 1973 à 1988 ainsi qu'à André Lippuner, Marly FR (membre de la commission traitant les problèmes techniques d'ordre général de 1960 à 1988) et J. Gut, Stans (gérant de la section Nidwald de 1973–1988). En outre, on fêta le cinquantenaire de «Technique Agricole» avec la publication d'un numéro spécial bilingue.

Nous exprimons notre recon-

naissance à la section des Deux-Bâles pour une préparation minutieuse de l'assemblée annuelle tant du point de vue déroulement des affaires courantes que du point de vue partie de plaisir pour les participants. Le programme complémentaire permit de traverser en autocar la belle campagne bâloise, riche de ses vergers abondants et la visite commentée de la ville de Bâle fut très appréciée. La prochaine assemblée des délégués se tiendra dans le Mendrisiotto, la partie la plus au sud du Tessin et promet de reporter un grand succès, car elle sera combinée avec la fête des vendanges.

TED au centre de cours à Riniken

Le traitement électronique des données (TED) prend peu à peu aussi pied en agriculture. La chute des prix dans le secteur matériel électronique, l'intérêt grandissant de la jeune génération pour les micro-ordinateurs personnels – que ce soit pour des motifs tels que le jeu, l'instruction ou le commerce – accélérera l'introduction de l'informatique en agriculture. Etant donné que les magasins offrent toujours davantage d'ordinateurs et de programmes complémentaires ne garantissant peu ou plus d'assistance ultérieure en raison des marges de bénéfice minuscules, il est indispensable que l'acquéreur esseulé puisse obtenir une formation à un autre

endroit. L'offre en cours augmente donc considérablement soit dans des centres de formation pour adultes soit dans les entreprises. Les raisons pour lesquelles le Centre de cours de Riniken s'introduit aussi dans ce secteur sont:

- Nous constatons une fidélité particulière de nos participants aux cours envers le Centre de Riniken. C'est la raison pour laquelle nous aimions offrir surtout à ces clients la possibilité de revenir et de s'instruire également pour ce secteur de cours et dans «leur» Centre de cours.
- La connaissance des désirs particuliers des participants aux cours et donc l'adaptation des programmes.
- L'avantage du Centre de cours de se mettre continuellement à jour concernant la technique et les programmes.
- L'offre de cours en informatique moins chers que des of-

fres comparables. Néanmoins, il faudra également demander davantage pour ces cours particulièrement coûteux du point de vue infrastructure que pour les cours standard.

Programme des cours

Le 16 janvier 1989, nous débutons avec le programme de cours suivant sous la direction d'un informaticien ayant également de l'expérience en matière d'agriculture.

12/13 janvier 1989 Cours I 1
Introduction dans le TED (matériel, logiciel/organisation du bureau/programmes spéciaux pour la technique agricole).

16/17 janvier 1989 Cours I 1
Introduction au TED (comme ci-dessus).

18 janvier 1989 Cours I 2

Organisation du bureau/traitemen-t de texte/programme ad-ministration des sociétés.

19 janvier 1989 Cours I 3

Programmes pour calculer les coûts des machines.

20 janvier 1989 Cours I 4

«Paquet» pour entrepreneurs agricoles (administration des machines, – des clients, – de l'exploitation, – des adresses).

Durée des cours: 8.45–12.00 et 13.00–16.45 (7 heures)

Frais de cours, matériel inclu:

Cours I 1, 2 jours Fr. 270.–

Cours I 2, 3, 4

chacun d'une journée Fr. 150.–

Le nombre de participants est

limité à 12 personnes. Chaque

élève aura droit à une table de

travail équipée d'un ordinateur.

Instruction par un informaticien

ayant également de l'expérien-
ce en agriculture.

Exigez des programmes de
cours détaillés et des formulai-
res d'inscription auprès du:

Secrétariat central ASETA,
Case 53, 5223 Riken

Tél. 056 - 41 20 22

Il sera tenu compte des inscrip-
tions au fur et à mesure de leurs
entrées.

Association vaudoise des propriétaires de tracteurs

Programme des cours à l'intention des jeunes conducteurs de tracteurs, pour l'obtention du permis de la catégorie G.

MORGES Mercredi 26 oct. et mercredi 9 nov. 1988

MOUDON Mercredi 2 nov. et mercredi 16 nov. 1988

YVERDON I Mercredi 9 nov. et mercredi 23 nov. 1988

EYSINS s/Nyon Mercredi 16 nov. et mercredi 30 nov. 1988

VEVEY Mercredi 23 nov. et mercredi 7 déc. 1988

YVERDON II Mercredi 30 nov. et mercredi 14 déc. 1988

Premier après-midi: 13 h.30 – 15 h.15 Instruction du moniteur
15 h.30 – 16 h.45 Prévention routière

Deuxième après-midi: 13 h.30 – 15 h.00 Instruction du moniteur
15 h.15 Examens

Conditions: Avoir 14 ans révolus à fin avril 1989

Inscription auprès de: Association vaudoise des propriétaires

de tracteurs

1, avenue des Jordils

1000 Lausanne 6 (Tél. 021 - 27 74 59)

Délais: 15 octobre 1988 pour Morges – Moudon – Yverdon I

5 novembre 1988 pour Eysins s/Nyon – Vevey – Yverdon II

Finance: fr. 70.– pour les membres de l'AVPT

fr. 95.– pour les non-membres
(facturé avec les documents)

Association vaudoise des propriétaires de tracteurs



VAUDOISE ASSURANCES

Agences dans toute la Suisse

La Vaudoise est l'assurance de
l'Association suisse pour l'équipement
technique de l'agriculture – ASETA